

## Proposition d'un sujet de stage

### Organisme proposant d'accueillir un stagiaire

Nom de l'organisme : **CRPF Île-de-France – Centre-Val de Loire**

Nom et fonction de la personne responsable du stagiaire (maître de stage) : **Xavier JENNER, ingénieur délégué pour l'Île-de-France**

Adresse et numéro de téléphone du maître de stage :  
**CRPF, 2 avenue Jeanne d'Arc, BP 111, 78 153 LE CHESNAY cedex.**  
**Bureau direct : 01.39.55.25.02 / Portable : 06.13.89.29.79**

Adresse électronique du maître de stage : **xavier.jenner@cnpf.fr**

Candidature à transmettre à : **Merci d'adresser aux deux personnes ci-dessous**

- **Xavier JENNER (courrier postal à l'adresse du CRPF, ou mail, au choix)**
- **Gaël LEGROS, directeur (gael.legros@cnpf.fr)**

Date limite de candidature : **30 novembre 2020**

### Sujet proposé

Intitulé de l'étude (en une ligne ; le détail est à donner plus loin) : **analyse de scénarios de gestions sylvicoles et écologiques préparatoire à la mise en place d'une forêt-école.**

Zone géographique : **Île-de-France (Essonne, Seine-et-Marne).**

Sujet proposé plutôt pour les étudiants (on peut cocher plusieurs cases) :

- Élève ingénieur de troisième année d'AgroParisTech, Gestion forestière
- Élève ingénieur de troisième année d'AgroParisTech, Gestion des milieux naturels
- Étudiant du Master 2 AETPF, Bois Forêt et développement durable (BFD)
- Étudiant du Master 2 AETPF, Gestion conservatoire et restauration des écosystèmes (GCRE)

### Conditions matérielles

Montant de la gratification : à préciser soit au mois soit à l'heure... **3,90 euros/heure.....**  
 Minimum légal en 2020 de : 3,75 euros/heure soit 577,50 euros par mois (22 jours à 7 heures).  
 Minimum de 309 heures de présence pour versement d'une gratification.  
 Maximum de présence de 6 mois ou 924 heures pour un stage fractionné.

Le stagiaire disposera-t-il d'un bureau avec téléphone et micro-ordinateur ? **Oui**

Déplacements :

Frais de transport (domicile-travail) pris en charge ? **Non**

Nécessité pour le stagiaire de disposer d'un véhicule personnel ? **Oui**

Frais de déplacements remboursés par l'organisme d'accueil ? **Oui**

Particularités :

Restauration au sein de l'entreprise : **Non**

Hébergement possible ? **Non**

Congés : **Oui, mais non payés**

Travail de nuit ou les week-ends ? **Très exceptionnellement le samedi, si réunion.**

Autres particularités : **Possibilité de bénéficiaire de titres restaurant (part employé = 4,80 €)**

## Caractéristiques de l'étude

*(Objectifs, phases, moyens matériels nécessaires, contacts à prendre, partenaires, difficultés particulières, etc.)*

**Contexte :** Le domaine de Courances est une propriété familiale constituée d'un château et son parc, de terres agricoles d'environ 1000 ha et de forêts d'une surface équivalente. La nouvelle génération en charge du domaine a engagé depuis environ 10 ans une nouvelle approche de la gestion et la mise en valeur de son patrimoine : développement d'activités touristiques autour du château et de son parc (visites et événements, mise en valeur d'un potager, création de gîtes, ...), remise en question du modèle agricole (mise en place d'un système agroforestier sur une partie de la plaine, conversion en agriculture biologique). La partie forestière n'échappe pas à ce renouveau : sur le Bois de Turelle, de plus de 600 ha, autrefois exclusivement réservé à la pratique de la chasse, les propriétaires souhaitent remettre en valeur les fonctions de production de bois et de développement de la biodiversité.

**Objectif :** proposer un état des lieux des possibilités offertes par la forêt dite « Bois de Turelle », tant d'un point de vue de productivité des stations que de richesse et diversité biologique, afin de permettre aux propriétaires d'engager la mise en œuvre de leur Plan Simple de Gestion de manière optimisée sur le terrain. L'étude de ces possibilités devra déboucher sur la proposition de différents scénarii chiffrés économiquement. La dimension changement climatique devra en outre être intégrée à l'analyse. Pour le CRPF, le Bois de Turelle aura pour vocation à terme de servir de « forêt-école ». **Ajout au 12 novembre 2020 :** La thématique de stage ne comprend pas la rédaction du plan simple de gestion de la forêt à proprement parler. En effet, le PSG est en cours de validité et ne doit administrativement pas être renouvelé avant longtemps. Néanmoins, les orientations du gérant ayant fondamentalement changé (passant d'une gestion minimaliste avec des objectifs cynégétiques très prononcés, vers une gestion plus dynamique et proche de la nature de la "nouvelle génération"), nous souhaiterions pouvoir décliner un certain nombre d'outils d'aide à la décision (analyse fine des stations, utilisation de BioClim Sol, déclinaison de l'IBP, etc.) pour proposer plusieurs scénarios de mise en œuvre du PSG actuel (voire proposer un avenant), sur la base d'une analyse économique de ceux-ci.

**Phases :**

- Cartographie des stations forestières (calibration pour l'Ile de France de l'outil « Guide Habitat ») pour identifier les stations les plus aptes à la production forestière.
- Utilisation d'outils d'aides à la décision pour étudier les impacts potentiels des évolutions climatiques en cours (Bioclim'Sol, Archi, Deperis).
- Description des potentialités de développement de la biodiversité (utilisation de l'IBP, diagnostics conjoints avec les partenaires du projet).
- Analyse fine des modalités de mise en œuvre du Plan Simple de Gestion en cours de validité, ou des modifications à apporter, pour valoriser au maximum les potentiels productifs et environnementaux de la forêt, en tenant compte du contexte cynégétique particulier du massif.
- Proposition des scénarios de gestion différenciés en fonction du niveau d'investissement nécessaire et des produits escomptés.
- Préfiguration d'un dispositif de suivi de la richesse productive et biologique du massif.
- Prospection d'acteurs et sources potentielles de financement des actions spécifiques favorables au développement de la biodiversité sur le massif.

**Partenariat :** PNR du Gâtinais Français, association AGROF'ILE.

Difficultés particulières : mise en œuvre d'outils innovants d'aide à la décision, intégration de nombreux paramètres nécessitant une technicité particulière sur de nombreux sujets (pédologie, sylviculture, équilibre sylvocynégétique, calculs économiques de valeurs d'avenir et de rentabilités), prospection de modèles économiques nouveaux sur le volet environnemental du projet.

---

Fiche rédigée le 16 septembre 2020  
et révisée le 12 novembre 2020

Par Gaël LEGROS

---